

Alcoolémie, stupéfiants, accidents de la circulation



Alcoolémie, stupéfiants, accidents de la circulation

Pavie

Lors d'un contrôle dimanche 2 octobre vers 6 heures du matin, les gendarmes ont stoppé deux automobilistes en état d'ébriété, un conducteur de 28 ans avec 0,68 mg et une conductrice de 27 ans avec 0,97 mg. L'un et l'autre ont eu leur permis de conduire retenu et les véhicules mis en fourrière.

Boulaur

Un accident spectaculaire s'est produit vendredi en soirée où un automobiliste a fait plusieurs tonneaux suite à la perte de contrôle de son véhicule celui-ci ayant dérapé sur des gravillons. Il s'en sort indemne mais il a été évacué pour passer des examens.

Saint-Maur

Sur la D 505 un automobiliste de 45 ans a été contrôlé avec un taux d'alcoolémie de 0,90 mg. Son permis de conduire lui a été retiré.

Saint-Georges

Dans l'après-midi de vendredi sur la D 654, un automobiliste de 53 ans a été contrôlé à 145 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Son permis de conduire a été retenu et son véhicule est parti en fourrière.

Saramon

Samedi 1er octobre sur le D 626, un motocycliste de 62 ans a dérapé sur des gravillons en abordant un virage. Le motard et sa passagère ont été transportés à l'hôpital d'Auch pour des examens.